

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 septembre 2021

Délibération n° 2021-067

Nombre de conseillers en exercice : 12
Président de séance : M. Didier BRUHAY
Secrétaire de séance : M. Yves SCHNEIDER
Date de convocation : 7 septembre 2021

Membres présents : M. Didier BRUHAY, Mme Chantal CHASLES, M. Gérard BRAUD , Mme Aurélie GENAY, M. Yves SCHNEIDER, Mme Kristell LE DREFF, M. Valentin YVENAT, M. Quentin FILLAUDEAU, Mme Johanna PAPIN, Mme Emilie SEGURA, M. Pierre-Yves FREDOUEIL, Philippe DANIEL.

M. Yves SCHNEIDER est nommé secrétaire de séance.

SERVICES PERISCOLAIRES

Tarifs 2022

Monsieur le maire rappelle que le sujet des tarifs des services périscolaires a été évoqué à diverses réunions de travail de commissions, ainsi qu'au dernier conseil municipal.

Madame Aurélie GENAY, adjointe aux Finances, rappelle le contexte financier et la demande du conseil municipal d'étudier la possibilité de mettre en place la « cantine à 1€ » pour les plus faibles quotients familiaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix POUR et 2 abstentions,

DECIDE de mettre en place la tarification sociale

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention afférente avec l'Etat

FIXE les tarifs de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

	Restauration scolaire LE REPAS	Accueil périscolaire LE 1/4H
< 540	1,00 €	0,25 €
541 à 680	1,00 €	0,46 €
681 à 920	4,10 €	0,56 €
921 à 1220	4,20 €	0,71 €
1221 à 1500	4,30 €	0,76 €
> 1500	4,40 €	0,86 €

PAI	2,54 €
-----	--------

Adulte	7,11 €
--------	--------

Pour copie conforme

Le maire,
Didier BRUHAY




Date d'affichage
17 septembre 2021

Transmission en Préfecture
16 septembre 2021